



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E9282

VALABLE JUSQU'AU 21/09/2027

ÉDITÉ LE

29/07/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1962

Forme juridique : SA

Capital : 80 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AVIGNON 1962B00055

Siret : 622 620 557 00018

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9008038

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 76638442

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 76638442

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2026

Raison sociale : ENTREPRISE SILVANO PERE ET FIL

8 CHEMIN DE SAINT GENIEST

84000 AVIGNON

Téléphone : 04 90 88 53 61

Fax : 04 90 89 72 37

Portable : 0607598832

Site Internet : <http://www.menuiseriesilvano.fr>

E-mail : [comptabilite@silvano-sa.fr](mailto:comptabilite@silvano-sa.fr)

Responsabilité légale :

LAURENT ROBIN MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE / SILVANO BERNARD  
PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION / SILVANO ROMAIN MEMBRE DU  
DIRECTOIRE

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                                    | * Date d'attribution |
|------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3551 | Fabrication et pose de menuiseries extérieures en bois (Technicité courante) Mention RGE | 22/09/2024           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                         | Date d'attribution |
|----------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.